



MUNICIPALITE
DE L'ISLE

REQUETE D'ABATTAGE

Conformément au règlement communal du 11 mars 2014 sur la protection des arbres, la propriétaire mentionnée ci-après requiert une autorisation d'abattage pour les arbres ci-dessous :

Parcelle No	Situation et propriétaire	Arbre(s) à abattre	Diamètre	Motif – arborisation compensatoire	Situation
577	Rte de la Lècheire 9 à La Coudre WEGMULLER Jean-Jacques	1 Picca Excelsa	80 cm	<u>Motif</u> A proximité de la maison, isolé et à tous vents Une arborisation compensatoire sera effectuée.	

AFFICHAGE AUX PILIERS PUBLICS du 14 février au 17 mars 2025

La Municipalité